

OFFRE D'EMPLOI
Assistant(e) Social(e) en CDI
à mi-temps (17H30/semaine)
MDA (0,25 ETP) et RÉHPI (0,25 ETP)

L'Association Accompagner le Handicap Psychique en Isère (ALHPI) est gestionnaire de plusieurs structures spécifiques pour des adultes handicapés par des troubles psychiques et recrute un(e) **assistant(e) social(e) en CDI, à mi-temps.**

En tant que membre du RÉHPI (Réseau Handicap Psychique de l'Isère), et du partenariat de ce réseau de santé avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées psychiques, l'ALHPI met à disposition ce poste à raison de : 0,25 ETP à la MDA et 0,25 ETP au RÉHPI.

Missions – objectifs :

- ✓ Améliorer la circulation des informations entre les professionnels sociaux extérieurs et l'équipe pluridisciplinaire de la MDA pour faciliter la prise des décisions en faveur des personnes en situation de handicap psychique ;
- ✓ Faciliter par son expertise sociale les parcours d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique, adhérentes du RÉHPI ;
- ✓ Participer à l'évaluation médico-sociale effectuée par l'équipe pluridisciplinaire de la MDA et par la Cellule Mixte Départementale d'Évaluation (CMDE) du RÉHPI.

Activités principales :

- ✓ Interface entre les professionnels sociaux extérieurs et la MDA :
 - Alerte sur des situations d'urgence : rupture de droits, recherche de solution
- ✓ Soutien aux personnes en cours de parcours au RÉHPI pour formuler leur demande auprès de la MDA si elles ne sont pas accompagnées par ailleurs
- ✓ Contribution à la préparation et au suivi des dossiers MDA des personnes atteintes de handicap psychique :
 - Renseignements sociaux et professionnels
 - Évaluations (avec le Guide d'ÉVALUATION) à domicile ponctuellement :
 - Évaluation de l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
 - Évaluation des facteurs environnementaux de l'autonomie
- ✓ Participation à l'évaluation des personnes relevant de la CMDE puis restitution lors des concertations pluridisciplinaires de la CMDE
- ✓ Participation à l'élaboration puis à la mise en œuvre du PPS (Plan Personnalisé de Santé)
- ✓ Préparation des équipes techniques MDA/RÉHPI :
 - Élaboration des fiches de synthèse des dossiers présentés
 - Présentation des éléments d'évaluation de la CMDE
- ✓ Suivi de la mise en œuvre des décisions notifiées par la CDAPH
 - La notification est envoyée à la personne et, le cas échéant, au RÉHPI quand un accompagnement est préconisé

Tout au long du processus, recherche et mobilisation des personnes ressources de proximité lorsque les personnes sont isolées.

Organisation du travail, lien hiérarchique et contrat proposé :

- ✓ Le responsable hiérarchique chargé de l'embauche et de la mise en œuvre du contrat de travail est la Directrice de l'ALHPI, qui conserve l'intégralité des prérogatives afférentes à l'employeur ;
- ✓ Pour la MDA, l'assistant(e) social(e) est en lien fonctionnel avec le médecin chef du service d'évaluation médico-sociale de la MDA et doit respecter les procédures liées au traitement des dossiers individuels (saisie des préconisations, confidentialité des données personnelles) ;
- ✓ Le temps de travail hebdomadaire est organisé en demi-journées : répartition à définir avec l'employeur, une participation étant souhaitée à la MDA le mardi matin au titre des réunions de coordination
- ✓ CDI - Rémunération selon la convention collective 1966
- ✓ Lieux de travail : 0,25 ETP au RÉHPI (Saint-Martin d'Hères) et 0,25 ETP à la MDA (Grenoble)

Profil recherché :

Assistant(e) social(e) confirmé(e) (DE exigé)

Expérience souhaitée de 5 ans

Posséder des connaissances sur les réseaux de psychiatrie

Être autonome ; Goût pour le travail en équipe et en réseau

Modalités de candidature :

Adresser CV et Lettre de motivation à :

RÉHPI – Parc Héliopolis – 16, rue du Tour de l'Eau – 38400 Saint-Martin d'Hères

Courriel : contact@rehpi.fr / Tél. : 04 76 24 47 46